

Séance du 7 juillet 2011

**Extrait du recueil des actes
du Conseil d'Administration
de l'UVHC**

Objet : Protocole de reconduction des contrats d'engagement d'agents non titulaires en contrats à durée indéterminée

Le Conseil d'Administration de l'UVHC s'est réuni en salle Nicole Cleuet de la Faculté des Lettres, Langues, Arts et Sciences Humaines (FLASH) du site du Mont-Houy de l'Université le 7 juillet 2011 sur la convocation et sous la présidence de M. Mohamed OURAK, Président de l'Université,

Le quorum étant atteint,

M. le Président donne la parole à M. le Vice Président en charge des Ressources Humaines qui présente le protocole cité en objet.

Après en avoir délibéré,

- 1) LE CONSEIL D'ADMINISTRATION A L'UNANIMITE DES VOIX APPROUVE LES MODALITES DE VALORISATION DE L'EXPERIENCE DE LA FAÇON SUIVANTE :**
- Contrat d'ingénieur ou de cadre (catégorie A), valorisation possible de l'ancienneté jusqu'à 50 %.
 - Contrat de technicien ou d'encadrant intermédiaire (catégorie B), valorisation possible de l'ancienneté jusqu'à 75 %.
 - Contrat de personnel de gestion (catégorie C), valorisation possible de l'ancienneté jusqu'à 75 %.

CETTE VALORISATION SE FERA DANS LE CADRE DES TABLEAUX ANNEXES.

- 2) LE CONSEIL D'ADMINISTRATION A L'UNANIMITE DES VOIX APPROUVE LES MESURES D'ACCOMPAGNEMENT SALARIAL SUIVANTES :**
- Une enveloppe budgétaire est définie par le Conseil d'Administration qui fixe annuellement les marges d'évolution soutenable de la rémunération des personnels en CDI.
 - Un entretien d'évaluation individuel annuel sera conduit par le responsable de service. L'évolution de la rémunération y sera évoquée au moins tous les trois ans.
 - La commission consultative paritaire sera consultée, pour avis, sur les évolutions salariales individuelles. Elle s'appuiera sur l'enveloppe définie, sur l'appréciation du responsable de service et sur les tableaux de référence des rémunérations.
 - Le Président de l'université prendra la décision aboutissant à la signature d'un avenant au contrat modifiant la rémunération.

LES TABLEAUX ANNEXES INDIQUENT LES POSSIBILITES D'EVOLUTION DE L'INDICE NOUVEAU MAJORE (INM).

Fait à Valenciennes, le 11 juillet 2011

Le Président du Conseil d'Administration,

M. Mohamed OURAK



Date de publication : 22/07/2011



Université
de Valenciennes
et du Hainaut-Cambrésis



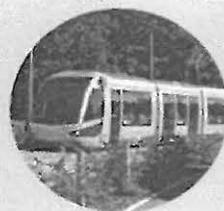
Partenaire
de votre réussite !



VALORISATION DE L'EXPÉRIENCE DES PÉRIODES D'ENGAGEMENT EN CONTRAT À DURÉE DÉTERMINÉE
PERSONNEL DE GESTION (CATÉGORIE C)

INM	SALAIRE BRUT (plafond)	VALORISATION INDICATIVE DE L'EXPERIENCE (années) (*)
430	1 991,02 €	31
416	1 926,20 €	27
394	1 824,33 €	23
377	1 745,62 €	20
360	1 666,90 €	17
338	1 565,04 €	14
328	1 518,74 €	11
318	1 472,43 €	8
308	1 426,13 €	6
298	1 379,83 €	4
297	1 375,20 €	2
296	1 370,57 €	

(*) nombre d'années résultant de la valorisation à 75 %



Université
de Valenciennes
et du Hainaut-Cambrésis



Partenaire
de votre réussite !



VALORISATION DE L'EXPÉRIENCE DES PÉRIODES D'ENGAGEMENT EN CONTRAT À DURÉE DÉTERMINÉE
PERSONNEL TECHNICIEN OU ENCADRANT INTERMÉDIAIRE (CATÉGORIE B)

INM	SALAIRE BRUT (plafond)	VALORISATION INDICATIVE DE L'EXPERIENCE (années) (*)
514	2 379,97 €	30,5
490	2 268,84 €	26,5
467	2 162,35 €	22,5
445	2 060,48 €	19,5
421	1 949,35 €	16,5
405	1 875,27 €	13,5
384	1 778,03 €	11,5
370	1 713,21 €	9,5
362	1 676,16 €	7,5
339	1 569,67 €	6
325	1 504,84 €	4,5
319	1 477,06 €	3
303	1 402,98 €	1,5
297	1 375,20 €	

(*) nombre d'années résultant de la valorisation à 75 %



Université
de Valenciennes
et du Hainaut-Cambrésis



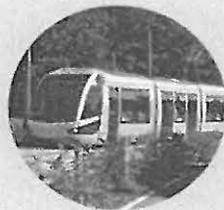
Partenaire
de votre réussite !



VALORISATION DE L'EXPÉRIENCE DES PÉRIODES D'ENGAGEMENT EN CONTRAT À DURÉE DÉTERMINÉE
Ingénieur ou cadre (catégorie A)

INM	SALAIRE BRUT (plafond)	VALORISATION INDICATIVE DE L'EXPERIENCE (années) (*)
673	3 116,19 €	32
642	2 972,65 €	28
612	2 833,74 €	24
582	2 694,83 €	21
536	2 481,84 €	18
510	2 361,45 €	16
492	2 278,10 €	14
467	2 162,35 €	12
448	2 074,37 €	10
426	1 972,50 €	8
404	1 870,64 €	6
387	1 791,92 €	4
371	1 717,84 €	2,5
353	1 634,49 €	1
339	1 569,67 €	

(*) nombre d'années résultant de la valorisation à 50 %



Université
de Valenciennes
et du Hainaut-Cambrésis

Partenaire
de votre réussite !



VALORISATION DE L'EXPÉRIENCE DES PÉRIODES D'ENGAGEMENT EN CONTRAT À DURÉE DÉTERMINÉE
Ingénieur ou cadre (catégorie A+)

INM	SALAIRE BRUT (plafond)	VALORISATION INDICATIVE DE L'EXPERIENCE (années) (*)
916	4 241,35 €	34
881	4 079,29 €	30
821	3 801,47 €	26
783	3 625,52 €	22
734	3 398,63 €	19
658	3 046,73 €	16
619	2 866,15 €	13
582	2 694,83 €	10
550	2 546,66 €	8
514	2 379,97 €	6
492	2 278,10 €	4
464	2 148,45 €	2,5
437	2 023,44 €	1
412	1 907,68 €	

(*) nombre d'années résultant de la valorisation à 50 %



Université
de Valenciennes
et du Hainaut-Cambrésis

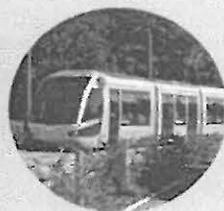


Partenaire
de votre réussite !



Possibilités d'évolution de l'INM
Contrat correspondant à un niveau de responsabilité de catégorie C

INM	SALAIRE BRUT
430	1 991,02 €
416	1 926,20 €
394	1 824,33 €
377	1 745,62 €
360	1 666,90 €
338	1 565,04 €
328	1 518,74 €
318	1 472,43 €
308	1 426,13 €
298	1 379,83 €
297	1 375,20 €
296	1 370,57 €



Université
de Valenciennes
et du Hainaut-Cambrésis

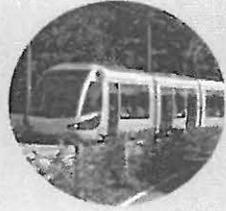


Partenaire
de votre réussite !



Possibilités d'évolution de l'INM
Contrat correspondant à un niveau de responsabilité de catégorie B

INM	SALAIRE BRUT
514	2 379,97 €
490	2 268,84 €
467	2 162,35 €
445	2 060,48 €
421	1 949,35 €
405	1 875,27 €
384	1 778,03 €
370	1 713,21 €
362	1 676,16 €
339	1 569,67 €
325	1 504,84 €
319	1 477,06 €
303	1 402,98 €
297	1 375,20 €



Université
de Valenciennes
et du Hainaut-Cambrésis



Partenaire
de votre réussite !



Possibilités d'évolution de l'INM

Contrat correspondant à un niveau de responsabilité de catégorie A

INM	SALAIRE BRUT
673	3 116,19 €
642	2 972,65 €
612	2 833,74 €
582	2 694,83 €
536	2 481,84 €
510	2 361,45 €
492	2 278,10 €
467	2 162,35 €
448	2 074,37 €
426	1 972,50 €
404	1 870,64 €
387	1 791,92 €
371	1 717,84 €
353	1 634,49 €
339	1 569,67 €



Université
de Valenciennes
et du Hainaut-Cambrésis



Partenaire
de votre réussite !



Possibilités d'évolution de l'INM

Contrat correspondant à un niveau de responsabilité de catégorie A+

INM	SALAIRE BRUT
916	4 241,35 €
881	4 079,29 €
821	3 801,47 €
783	3 625,52 €
734	3 398,63 €
658	3 046,73 €
619	2 866,15 €
582	2 694,83 €
550	2 546,66 €
514	2 379,97 €
492	2 278,10 €
464	2 148,45 €
437	2 023,44 €
412	1 907,68 €